

Charge admissible

Pour éviter de dépasser la charge ponctuelle maximale autorisée lors du transport, il est important de veiller à ce que la charge soit répartie uniformément. Pour le transport, veuillez utiliser uniquement des transpalettes à main avec des roues tandem en nylon, et circuler au pas. Les charges ne peuvent être abaissées qu'à l'état de repos !

Ouverture et fermeture du faux-plancher pour les installations**Manipulation de l'instrument de levage**

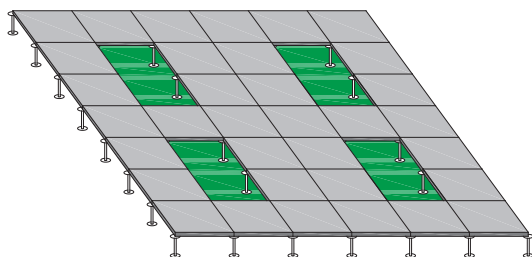
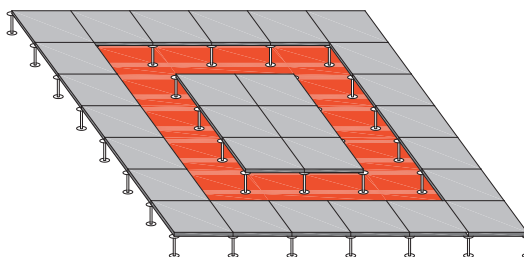
Les panneaux de sol à surface lisse doivent être soulevés uniquement avec des poignées à ventouse, et les panneaux à revêtement textile uniquement avec des poignées à griffes (éviter les tournevis, etc.). Pour soulever facilement le panneau, appliquez l'instrument de levage sur le bord du panneau (voir croquis).

correct**faux****Retrait des panneaux de sol**

L'instrument de levage ne doit être utilisé que pour soulever le panneau de sol. Tenez alors le panneau soulevé d'une main et mettez-le de côté.

Ouverture du faux-plancher

Important ! Pour ne pas gêner la stabilité horizontale, en particulier avec des hauteurs de montage élevées et des charges importantes, vous ne devez retirer qu'autant de panneaux que nécessaire. Vous devez éviter de dégager des rangées entières ou des îlots, ou de laisser des zones avec des vérins inoccupés (voir croquis).

correct**faux****Fermeture du faux-plancher**

Veillez à retirer uniquement le nombre nécessaire des traverses légères et des traverses lourdes et les remplacez immédiatement après l'installation. Faites attention au sens du revêtement et des fibres de la couche de revêtement de sol.

Les panneaux latéraux numérotés doivent être réinsérés au même endroit (les numéros figurent sur la face inférieure des panneaux ainsi qu'au mur et au sol). Ôtez les saletés accumulées sur les têtes de supports (sections de câbles, copeaux, etc.) et remplacez l'élément amortisseur.

Pour les procédures de nettoyage et d'entretien, merci de consulter nos fiches 10200 à 10220.